



n°17
Janvier 2025

Vivre à

Menetou-Salon



2024
l'essentiel
de l'année

Des projets pour
façonner l'avenir de
notre commune

Des initiatives pour
une commune plus
verte

Sommaire

- 2 Sommaire
- 3 Le mot du maire
- 4 - 7 Les actions communales
- 8 Les finances communales
- 9 Mode d'emplois des crédits accordés à nos voiries
- 10 Vivre ensemble – Luttons contre les incivilités
- 11 Agir pour un avenir durable
- 12-13 Nos poubelles scannées
- 14 - 15 Sécurité, solidarité
- 16 - 17 Balades en terres monestrosaloniennes
- 18 - 19 Le CMJ : suite ... et fin !
- 20 InstruiZ & moi
- 21 Des liens intergénérationnels renforcés à la Résidence Autonomie
- 22 Epicerie, commerçant d'utilité publique
- 23 Bibliothèque
- 24 Inauguration de la rue Prince Auguste d'Arenberg
- 25 - 27 Le Marché de Noël de Menetou-Salon à vingt ans
- 20 - 29 Petites chroniques monestrosaloniennes
- 30 Confidences monestrosaloniennes
- 31 État civil
- 32 - 33 Agenda 2025
- 34 - 35 Les associations de Menetou



Prince Auguste d'Arenberg



Le mot du maire



Chères concitoyennes, chers concitoyens,
Ce matin, en prenant la plume, tout est obscur, le vent, la pluie, le froid me perforent le corps et me gèlent le cerveau. Rien d'étonnant me direz-vous, nous sommes en hiver ...
Peut-être existe-t-il encore des saisons ??? j'ose encore y croire !!!
Le chauffage du bureau commence à me réconforter et je m'éveille à la vie de notre belle commune et aux images qu'elle me renvoie.

Des enfants qui jouent sur les places publiques, dans les cours d'école !!!
Des Monestrosaloniens heureux de trouver des commerçants... Et oui quelle chance !!!
Des manifestations sur nos places, dans la salle des fêtes tout au long de l'année à ne plus savoir où donner de la tête ...
Un marché de Noël renommé et des bénévoles surpuissants. Bravo. Cette vingtième année, une réussite extraordinaire ... que le temps passe !!!
Des touristes qui arpentent à pied ou à vélo notre commune, nos chemins ... Ils sont de plus en plus nombreux !!! Et c'est tant mieux !!!
De nouveaux arrivants : c'est bon signe !!!
Des maisons à vendre : pas mal en effet. Des maisons vendues : pas mal aussi ... Un marché de l'immobilier actif m'a confirmé un notaire !!!
Des vigneron qui investissent, des maisons qui se rénovent : Quand le bâtiment va, tout va, dit-on !!!
En tournant les pages du journal local du 27 décembre, une photo et un sous-titre me sautent aux yeux : « MENETOU-SALON. La commune, 1 618 habitants, a vu sa population se stabiliser entre 2016 et 2022 ».
Une stabilité en trompe l'œil ? Peut-être ! En effet, ne nous laissons pas abuser, la pyramide des âges évolue.
Depuis des années, vos élus sont vigilants et toutes les actions qui sont menées témoignent bien d'une prise de conscience de l'importance de la préservation de chaque maillon (Ecoles – Commerces – Bureau de poste – Pôle santé – Tourisme ...).

Au fil des pages de ce nouveau bulletin vous pourrez vous plonger un peu dans la vie de votre commune.

Vous ne pourrez pas passer à travers les confidences de Marie, les balades d'Ambre, les chroniques de Sol, la face cachée de la Résidence Autonomie avec Aurélia ou bien encore la découverte des coulisses de ce vingtième marché de Noël avec Denis.
Si le patrimoine historique de la commune vous intéresse, n'hésitez pas à parcourir l'article sur l'inauguration de la rue « Prince Auguste d'Arenberg ».

Moins historique, mais entrant dans le patrimoine communal, les élus vous informent sur les études et travaux en cours ou à venir :

- La pré-étude sur la requalification du centre-bourg – l'étude sur l'aménagement du pôle touristique de Farges et la connexion avec la méridienne à vélo - L'engagement de la commune dans les économies d'énergie : la rénovation énergétique de l'école maternelle, le passage en led de l'éclairage public, de l'éclairage du stade, de l'éclairage de la salle des fêtes.

Et puis vous pourrez aussi vous laisser tenter par d'autres thèmes comme : Le vivre-ensemble – La solidarité – La culture – L'environnement - La convivialité
Sans oublier l'agenda de la soixantaine de manifestations. Ces animations sont bien les vôtres et grâce à vous et aux associations elles perdurent depuis des années. Sachez qu'elles sont enviées et reconnues à travers le département.

Pour terminer et vous informer encore et encore, découvrez ou redécouvrez les réseaux mis à votre disposition : le site de la commune www.menetou-salon.fr, la newsletter, panneau Pocket nouvelle formule, la page Facebook et le petit dernier Instagram.

Grâce à notre « passion commune » nous vivons, nous marchons ensemble.

Au nom des employés communaux et de vos élus, je vous souhaite une excellente année 2025 et comme l'a si bien dit Jacky, qu'elle soit « colorée et pétillante »

Le Maire
Pierre Fouchet

Liste des participants à l'élaboration du bulletin municipal 2024 - 2025

Éditeur : mairie de Menetou-Salon
Directeur de la publication : Pierre FOUCHET
Rédaction : Nicole BARDELOT - Myrtille BONINAND - Denis COUSIN - Jacky DELARGE - Marie FERRIER - Pierre FOUCHET - Sol FOUCHET - Annie GODRIE - Ambre GRÉGOIRE - Stéphanie JACQUET - Valérie LAUTH (CCTHB)

- Emmanuelle PEYTAVIN - Nadia RODRIGUEZ - Nathalie ROUGERON - Bernadette VILLAIN - Aurélia VOSGES

Conception et réalisation : ZONE LIBRE
Tirage 1050 exemplaires
Distribution : La municipalité
Crédit photos : Arnaud AFCHAIN - Architecte Vaconsin Mazaud - Archives du Cher - Nicole BARDELOT - Myrtille BONINAND - Bureau d'étude Tendrevet/Artélia -

Denis COUSIN-Centre d'Incendie et de Secours Menetou-Soulange - Jacky DELARGE - Philippe DESBARRES - Marie FERRIER - Pierre FOUCHET - Annie GODRIE - Ambre GRÉGOIRE - Stéphanie JACQUET - Valérie LAUTH (CCTHB) - Nicolas LEBLANC - Marie-Christine MARTIN - Marie-Thérèse MARTIN - MSEE - Emmanuelle PEYTAVIN - Triinc-Paprec - Bernadette VILLAIN - Aurélia VOSGES - Zone Libre

Contacts : mairie de Menetou-Salon • 02 48 64 81 21 • contact.mairie@menetou-salon.fr

Les Actions communales

Les Actions communales



Ateliers habitants

Démarche projet, « Un nouveau regard sur Menetou-Salon »

En 2021, nous avons lancé l'initiative « Un nouveau regard sur Menetou-Salon » afin de renforcer l'attractivité de notre commune.

En 2023, le bureau d'études ATOPIA nous a accompagnés dans une pré-étude d'aménagement et de programmation. Celle-ci s'est finalisée, le 9 juillet dernier, lors d'une réunion publique, au cours de laquelle ATOPIA nous a présenté un plan guide structuré autour de quatre pôles clés identifiés dans le centre-bourg, visant à être développés, dynamisés et valorisés : les pôles commerciaux, éducatifs, santé, ainsi que culturel et touristique. Ce plan se décline en une vingtaine d'actions portant sur le volet des commerces, des équipements, des espaces publics, de la mobilité, de l'habitat, de l'animation, du tourisme et de l'événementiel. Les grandes lignes de ces actions sont consultables sur le site internet de la commune www.menetou-salon.fr, rubrique « Vivre à Menetou / Des projets ».

Cette restitution servira de fil conducteur pour le développement de la commune à court, moyen et long terme, et orientera les actions et les projets qui façonneront le Menetou-Salon de demain.

Développement du site de l'étang de Farges

Dans le cadre du projet de développement du « Pôle touristique de Farges », la municipalité a confié l'assistance à maîtrise d'ouvrage à l'agence Cher Ingénierie des Territoires. Après consultation, le bureau d'étude Tendrevet/Artélia a été sélectionné pour assurer la maîtrise d'œuvre de l'opération pour un montant de base de 46 316 € HT. À la fin de cette année, le conseil municipal a validé l'Avant-projet (AVP) et a entériné le coût des travaux avec certaines options à 425 000 € HT. Au regard du plan de financement prévisionnel, il restera à la charge de la commune 25% du montant total des travaux et études. Pour rappel, le projet vise à valoriser le site autour des



Création d'une aire naturelle de camping

axes suivants :

- Création d'une aire naturelle de camping ;
- Aménagement d'un parcours pédagogique sur la prairie humide ;
- Mise en place d'une prairie ludique ;
- Aménagement d'une aire de stationnement naturelle pour véhicules légers ;
- Extension et réaménagement de la zone cuisine/buvette, avec des abords repensés, un accès paysager et une terrasse en bois ;
- Installations spécifiques pour l'accueil des vélos et des chevaux.

Les travaux devraient commencer en 2025 avec pour objectif une finalisation en mars 2026.

Aménagement de la « Méridienne à vélo » (V48)

De nombreux travaux préparatoires, notamment le démantèlement des traverses et des rails sur Asnières les Bourges, ont ralenti l'avancement du projet. Cependant, le 20 septembre dernier, les départements du Cher et du Loiret, ainsi que la SNCF, ont signé la convention, officialisant le lancement de la mise en place de la véloroute. Bien que les travaux n'aient pas encore commencé sur notre portion Bourges/Menetou, nous restons optimistes quant à l'évolution du projet et espérons voir les choses bouger en 2025, dans l'intérêt du développement du Pôle touristique l'étang de Farges, qui accueillera alors une des aires d'accueil principales de la « Méridienne à vélo ».



Fermeture du Bureau d'Information Touristique

En 2022, malgré un contexte institutionnel complexe, la municipalité avait réussi à obtenir l'ouverture du Bureau d'Information Touristique. Les efforts déployés, tant humains que financiers, avaient permis d'accueillir les touristes dans un espace rénové et accueillant.

Cependant, cette année, la Communauté de Communes a décidé de ne plus participer au financement et à l'accompagnement de cette structure, jugeant sa

fréquentation insuffisante. Face à cette décision, la municipalité a opté pour une solution alternative, plus économique, mais toujours accessible et moderne.

Désormais, la signalétique touristique dans les rues de la commune reste en place et a été adaptée avec l'ajout de QR codes. En scannant ces codes, les visiteurs peuvent consulter l'ensemble de l'offre touristique de Menetou-Salon directement depuis leur smartphone. Ce dispositif, simple et innovant, permet de continuer à valoriser notre patrimoine tout en limitant les coûts pour la municipalité.

Rénovation énergétique de l'école maternelle

À la suite de l'étude Energetis Collectivité Bâtiment (ECB) réalisée en 2022, nous avons décidé de prioriser la rénovation énergétique de l'école maternelle située rue de la Liberté. L'architecte Vaconsin Mazaud, sélectionnée pour cette mission, nous propose un programme de travaux comprenant l'isolation des parois, le remplacement des verrières et des menuiseries extérieures, ainsi que de la pompe de distribution de chauffage. Des puits de lumière seront également créés pour améliorer la luminosité naturelle. Par la suite, des faux-plafonds isolants seront installés, les revêtements de sol remplacés, et les peintures refaites.

La cour de l'école fera également l'objet de rénovations, avec une attention particulière à la renaturation. Ces aménagements s'appuieront sur les principes des cours oasis, favorisant une meilleure gestion des eaux de pluie et limitant l'accumulation de chaleur. Les surfaces végétalisées seront étendues, et des gradins ainsi que des parcours sensoriels seront créés pour offrir des espaces variés, adaptés aux activités extérieures des enfants et du personnel de l'école.

Le montant estimatif des travaux s'élève à 480 000 € HT. La recherche de subventions est en cours afin de minimiser la part financière restant à la charge de la commune.



Flashez moi !

Retrouvez toutes les infos officielles et touristiques de la commune



Les Actions communales

Vers un éclairage public « 100% LEDs »

En mai 2023, une panne de l'éclairage public au niveau du rond-point nous a conduits à remplacer les lanternes par des modèles équipés de LED. Suite à cette intervention, nous avons décidé de moderniser l'ensemble de notre parc d'éclairage public en le passant en « 100 % LED ». Cette année 2024, deux phases ont déjà été réalisées, couvrant une grande partie du bourg ainsi que les quartiers des Louis, des Faucards, des Brangers, du Chézou, des Palisses, des Salmons et des Amours. 2025 et 2026 verront l'achèvement complet de cet investissement qui permettra de réelles économies financières.

Le montant du projet s'élève à 169 214,68 € HT. Avec une participation financière du SDE à hauteur de 110 722,40 € et de l'Etat (Fond Vert) pour 24 469,37€, il reste à la charge de la commune 34 022,91 €, soit 20% du montant du projet.

Dans la continuité, la municipalité a remplacé les projecteurs du terrain d'entraînement du stade de football par un éclairage à LED. Ces travaux ont été réalisés par la société INEO Réseaux Centre pour un montant de 18 871,20€ TTC. Ce projet a également bénéficié d'un soutien financier de 7 800 € grâce au Fonds d'Aide au Football Amateur.

La fibre dans les bâtiments communaux

Dans le cadre de l'amélioration de la connectivité et des performances numériques, la fibre optique a été installée dans divers sites municipaux : la mairie, les écoles, l'accueil périscolaire, le restaurant scolaire, le Pôle santé, la bibliothèque et le Centre d'accueil touristique. Ce dernier dispose désormais d'une connexion internet.

Le coût supplémentaire lié à cette installation s'élève à 2 000 € par an, incluant l'abonnement et la location du matériel de télécommunication. Cette démarche a également entraîné un changement d'opérateur téléphonique, passant d'Orange à Bouygues Télécom, ainsi qu'une modification des adresses e-mail, désormais rattachées au nom de domaine menetou-salon.fr.

Rénovation des toilettes publiques

Dans le cadre de l'amélioration des infrastructures locales, la municipalité a procédé à la remise en service des toilettes publiques situées rue du Foyer logements. Les travaux ont été réalisés par les entreprises Berthelot et Cazin pour un montant global de 5 135 € TTC.

Jardin participatif, saison 2024...



Une très maigre récolte d'environ 250 kg de pommes de terre, une toute petite cueillette de tomates, très peu de courgettes et encore moins de potirons ou autres cucurbitacées... Seuls les carottes et les betteraves rouges ont largement rempli nos cagettes...

Notre jardin participatif n'a pas été épargné, comme nos jardins privés, par l'abondance des pluies de cet été, très favorables à la propagation du mildiou... L'année passée, nous n'avions fait guère mieux, mais en raison de la canicule et de la sécheresse...

Bref, un été plutôt décevant, mais qui n'a jamais assombri le moral de nos bénévoles jardiniers, toujours fidèles aux rendez-vous de labour, semis, entretien et récolte...

Une saison 2024 de toute façon très riche de rencontres et d'échanges avec plein de nouveaux jeunes parents accompagnés de leurs enfants...

Toujours un grand merci à Alain Assadet, Laurent Leclerc et Laurent Martin qui assurent les gros travaux de préparation du terrain (broyage, labour, hersage, ...)

Je vous rappelle que vous pouvez nous rejoindre, il y a de la place pour tout le monde... Signalez-vous auprès de Jacky Delarge, 0680469347... Les rendez-vous au jardin sont annoncés par WhatsApp...

On y vient...

- en jardinier expérimenté pour partager son expérience,
- en jardinier débutant avide de rencontres et de conseils,
- en total néophyte mais généreux d'aide et/ou curieux de nouvelles rencontres et expériences...

Et surtout,

- On y vient si on veut !
- On y vient quand on veut !

Aide au permis pour les jeunes



**Une aide de 300 € aux jeunes
de 16 à 25 ans
pour passer le permis de conduire
(sous certaines conditions)**



par le Centre Communal d'Action Sociale

Pour faciliter leurs déplacements vers un lieu de stage ou d'emploi, la commune a mis en place une aide financière de 300 € pour passer le permis de conduire, destinée aux jeunes de 16 à 25 ans des familles les plus modestes. En contrepartie, le jeune aidé consacre une journée de bénévolat au service de la commune avec les employés municipaux.

Conditions d'attribution :

- Être domicilié à Menetou-Salon
- Avoir réussi l'examen théorique du permis (le code)
- Être âgé de 16 ans à 25 ans
- Être étudiant ou inscrit dans une démarche de formation ou d'accès à l'emploi
- Être à la charge financière de parents non-imposables

Modalités d'attribution :

- Le jeune complète le formulaire, téléchargeable sur le site internet de la commune www.menetou-salon.fr, rubrique « Vivre à Menetou / Aide sociale / CCAS » et le dépose ou l'envoie à la mairie, accompagné des pièces justificatives
- Les membres du CCAS étudient la demande.

- Une réponse est donnée dans un délai d'un mois. En cas d'accord, l'allocation de 300 € est versée directement à l'auto-école et un rendez-vous est proposé pour convenir de la journée de bénévolat.

France Ruralités Revitalisation (FRR)

La commune de Menetou-Salon est classée en zone « France Ruralités Revitalisation » (FRR). Ce classement vise à renforcer l'attractivité des territoires ruraux en facilitant les activités industrielles, commerciales, artisanales ou libérales, grâce à des avantages fiscaux et sociaux. Pour en savoir plus sur les avantages offerts par ce dispositif, rendez-vous sur le site internet www.collectivites-locales.gouv.fr, rubrique « Cohésion territoriale / Les politiques publiques de cohésion territoriale / France ruralités revitalisation »

Investissements communautaires dans les réseaux d'eau et d'assainissement

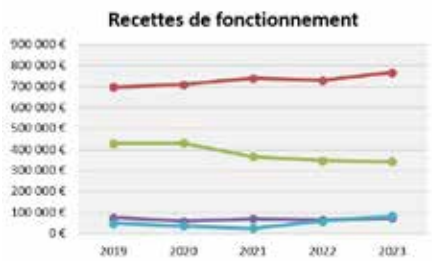
La Communauté de Communes des Terres du Haut Berry poursuit ses efforts pour moderniser et sécuriser les infrastructures d'eau et d'assainissement sur notre territoire. Cet été, elle a mené à bien le remplacement de la conduite principale d'eau potable défectueuse située « Route de Bourges ». Ce chantier, réalisé sur une longueur de 600 mètres, a représenté un investissement de 186 000 €. Il a bénéficié d'une subvention de 50 % de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne.

Par ailleurs, une étude complémentaire dite de « faisabilité » a été confiée cette année à la société IRH afin d'étudier la réhabilitation de la canalisation d'assainissement collectif située en contre-bas de la « Rue de la Gare ». Cette étude, d'un montant de 13 700 € HT a bénéficié d'une subvention de 5 100 € de l'Agence de l'Eau.

Les travaux de réhabilitation qui en découlent, estimés à 440 000 €, sont programmés pour l'année 2025 et permettront d'assurer la pérennité de ce réseau d'assainissement stratégique.

Ces investissements de la Communauté de Communes témoignent de son engagement en faveur de l'amélioration des infrastructures et des services essentiels au bénéfice de notre commune.





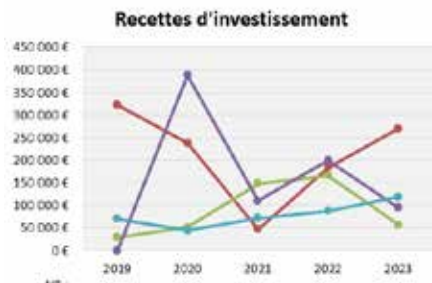
NB : augmentation des bases d'imposition en 2019.

— Impôts : taxe d'habitation, foncier bâti et non bâti...

— Dotations de l'État

— Produits de services : cimetière, garderie, cantine, locations...

— Recettes diverses et exceptionnelles



NB :

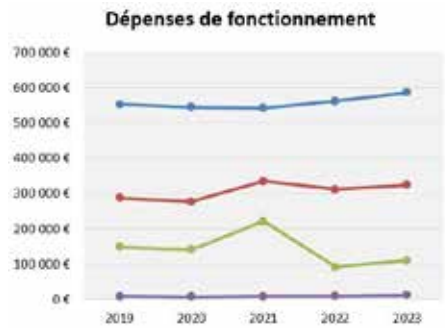
- 2020 : emprunt pour la route des Aix
- 2021 : emprunt pour la construction du Pôle santé
- 2022 : emprunt pour l'entretien des fossés

— Abonnement du fonctionnement

— Subventions

— Réalisation d'emprunt

— Retour de TVA - Taxe aménagement



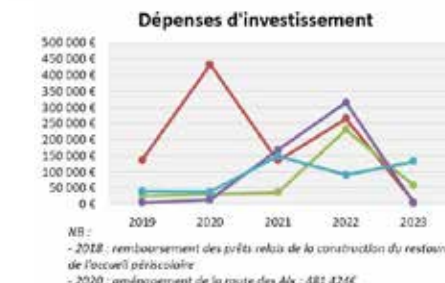
— Charges de personnel

— Charges à caractère général : énergie, fournitures, télécommunications, honoraires, assurances, entretien...

— Autres charges : indemnités, collège, SDES, subventions diverses...

— Charges exceptionnelles

— Charges financières : intérêts des emprunts



NB :

- 2018 : remboursement des prêts relatifs à la construction du restaurant et de l'accueil périscolaire
- 2020 : aménagement de la route des Aix : 481 426 €
- 2022 : construction du Pôle santé : 311 232 € - marché de travaux dédié à l'entretien des fossés suite à inondation : 300 000 €

— Voie : aménagement de terrains

— Charges financières (capital d'emprunt)

— Bâtiments

— Divers, matériels, véhicules

Budget prévisionnel 2024

Dépenses de fonctionnement		Recettes de fonctionnement	
Charges à caractère général	427 316 €	Produits de services	61 220 €
Charges du personnel	610 000 €	Impôts et taxes	755 555 €
Atténuations de produits	800 €	Dotations et participations	327 500 €
Charges de gestion courante	127 654 €	Autres produits de gestions courantes	49 309 €
Charges financières	15 735 €	Produits financiers	0 €
Charges exceptionnelles	1 000 €	Atténuation de charges	5 000 €
Virement à l'investissement	112 531 €	Produits exceptionnels divers	1 000 €
Opérations d'ordre entre sections	6 590 €	Opération d'ordre	0 €
Dotation aux provisions	5 000 €	Excédent de fonctionnement reporté	107 042 €
Dépenses imprévues	0 €	Total	1 306 626 €
Total	1 306 626 €		

Dépenses d'investissement		Recettes d'investissement	
Solde d'exécution d'inv. reporté	0 €	Solde d'exécution d'inv. reporté	38 966 €
Opérations patrimoniales	24 741 €	Subventions d'investissement	49 045 €
Remboursement d'emprunts	52 449 €	Dotations fonds divers et réserves	363 800 €
Immobilisations incorporelles	115 000 €	Opérations patrimoniales	24 741 €
Subv. d'équipement versées	60 000 €	Produits des cessions	0 €
Immobilisations corporelles	155 460 €	Emprunts et dettes assimilées	0 €
Immobilisations en cours	188 023 €	Virement de fonctionnement	112 531 €
Dépenses imprévues	0 €	Immobilisations corporelles	0 €
Opérations d'ordre entre section	0 €	Opérations d'ordre entre section	6 590 €
Total	595 673 €	Total	595 673 €

Mode d'emploi des crédits accordés à nos voiries

J'avais envie dans ce bulletin, de vous parler de l'entretien de nos voiries.

Je vous entends de là, « oui, parlons-en des voiries, elles sont tout juste entretenues, mais on ne les refait jamais, c'est vraiment en mauvais état à tel ou tel endroit ! » ... C'est pour ça que je voulais vous expliquer un peu comment ça se passe, alors ni une, ni deux, je réunis Nicole et Patrice, respectivement adjointe aux finances et conseiller délégué à la voirie, aux réseaux divers et au matériel, et je leur demande de tout m'expliquer !

Pour commencer, il faut savoir que sur les 66 km de voiries que compte notre commune, 17 km sont des routes départementales (RD), 5 km sont des voies intercommunales (VI) et 44 km sont des voies communales (VC). Leur gestion et leur entretien dépendent de différentes instances.

Nos 4 routes départementales sont gérées en dehors de l'agglomération, par le Conseil départemental du Cher. À l'intérieur de l'agglomération, elles sont à la charge de la commune.

Pour ce qui est des voies intercommunales, il s'agit de voies communales qui ont été transférées à la Communauté de communes des Terres du Haut Berry, car elles revêtent un intérêt structurant pour le territoire. Cela inclut les routes à trafic important, comme la route allant du Carroir en direction du Bois de Vèves (Soulangis), la route reliant les Faucards aux Louis. Les voies d'accès aux zones d'activités ou économiques sont également classées comme intercommunales (ex : ZA rue de la Gare - rue de la Croix Saint-Etienne, voies d'accès aux Granges). Une convention lie la commune à la Communauté de communes pour l'entretien. La commune est responsable des travaux de fauchage et de débroussaillage annuels et reçoit, à ce titre, une indemnisation de 5 395 € de la communauté de communes.

Les travaux de réfection, quant à eux, sont entièrement à la charge de la Communauté de communes. Parlons du suivi de nos voies communales, elles sont gérées à l'aide de deux budgets, un budget de fonctionnement d'un montant de 50 000 € qui sert à l'entretien, et un budget d'investissement d'un montant de 90 000 € qui lui, sert à la réfection des ouvrages.

Le budget de fonctionnement a été absorbé par l'achat de 12 tonnes d'enrobé stockable qui ont servi à boucher une quantité inimaginable de trous.

Le budget d'investissement est, quant à lui, entièrement investi depuis quelques années dans la réalisation d'ouvrages divers, tels que bordures, busage, création et curage de fossés servant à éviter les inondations subies depuis 2019, aux lieux-dits les Moulons, les Faucards, Dionet et quelques autres endroits de la commune. Nous espérons en avoir terminé avec ces travaux « anti-inondations » et pouvoir enfin nous consacrer à la réfection de voies communales (entre 50 000 et 120 000 € le km). Chaque jour, nous constatons la fragilité de notre écosystème et les multiples conséquences du dérèglement climatique initié par la main de l'homme.

Nous souhaitons également sécuriser les entrées de bourg, qui ne le sont pas encore (route d'Henrichemont et route de Quantilly) et pour ceci, nous pouvons compter sur les amendes de police qui financent, en principe, 50 % du montant des aménagements sécuritaires.

Voilà, j'espère vous avoir appris des choses sur la gestion des voiries et que vous vous souviendrez de cet article, la prochaine fois que vous verrez une route dans un état passablement délabré, et que vous vous demanderez ce que fait la commune.

Marie Ferrier



VIVRE ENSEMBLE

Luttons contre les incivilités

Vous avez peut-être déjà marché dans une déjection canine en surveillant votre enfant sur la place, ou eu envie d'aller crever les pneus de votre voisin, alors qu'il démarrait la tondeuse un dimanche après-midi, à l'heure de la sieste. Ça nous arrive à tous. Il s'agit d'incivilités, qui ne sont pas nécessairement réalisées dans l'intention de nuire, mais plutôt parce que des individus sont trop absorbés par la profondeur de leur nombril pour s'apercevoir de la gêne occasionnée.

Afin de rappeler à tous les bonnes pratiques du vivre-ensemble, le maire a pris un arrêté stipulant les règles de civisme à appliquer, ainsi que les sanctions encourues pour celles et ceux qui contreviendraient à ces règles. Nous vous proposons ici un petit récapitulatif de celui-ci, et des autres règles de civisme, à respecter sur la commune.

Quelles sont mes obligations en tant qu'habitants ?

- Nettoyer les rues salies par mon véhicule.
- Entretenir le trottoir devant chez moi (balayage, désherbage par arrachage ou binage, déneigement).
- Élaguer les arbres, arbustes et haies en bordure de ma propriété afin de permettre le passage d'un piéton, ne pas gêner la lisibilité des panneaux routiers et ne pas entraver le passage et le fonctionnement des câbles électriques et téléphoniques aériens.
- Ramasser les déjections de mon chien à l'aide d'un petit sac dédié (que chaque propriétaire est tenu d'avoir sur lui) et le mettre dans une poubelle.

Quelles sont mes interdictions ?

- Ne pas déposer les déchets au pied des points d'apports volontaires.
- Ne pas déposer d'objets encombrants ou de déchets dans l'espace public.
- Ne pas déverser de produits dans les caniveaux et au pied des arbres (ex : pain de glace, sel de déneigement...).
- Ne pas donner de nourriture aux pigeons, aux animaux errants et aux rongeurs.
- Ne pas effectuer de travaux bruyants en dehors des horaires déterminés par arrêté préfectoral, soit de 8h30 à 12 h, et de 14 h 30 à 19 h 30, du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h, le samedi, de 10 h à 12 h, le dimanche et les jours fériés.

Quelles sont les sanctions prévues en cas d'infraction et qui peut les faire appliquer ?

- 150 € à 1 500 € d'amende (majorée à 3 000 € en cas de récidive) pour dépôt de déchets au pied des points d'apports volontaires et colonnes à verre.
- Toutes les autres infractions sont soumises à une amende de 35 €.

Le maire et ses adjoints, ainsi que le garde champêtre, sont habilités à dresser des procès-verbaux pour infraction, et notamment celles énoncées ci-dessus.

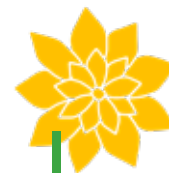
Alors, assurons-nous que nos actes ne contreviennent pas à la tranquillité des autres, et faisons de Menetou-Salon un village où il fait bon vivre ensemble.

J'oubliais, jeter trois chatons non sevrés dans un fossé peut être considéré comme un abandon, avec circonstances aggravantes, et le responsable encourt une peine de 4 ans de prison et 60 000 € d'amende.

Ambre Grégoire



Agir pour un avenir durable



Vers la pesée des déchets à la cantine

Dans un contexte où le gaspillage alimentaire représente un défi majeur, la mise en place de la pesée des déchets dans notre restaurant scolaire apparaît comme une initiative essentielle à mettre en place. En mesurant les quantités de nourriture jetée, nous identifierons les principales sources de gaspillage, qu'il s'agisse de restes dans les assiettes ou de surplus en cuisine. Cette démarche permettra d'adapter les portions, d'optimiser les menus et de réduire les déchets, contribuant ainsi à une gestion plus responsable.

Au-delà de l'impact économique, avec une baisse des coûts liée à l'achat de denrées et à la gestion des déchets, cette pratique favorisera également une prise de conscience collective. Les enfants, sensibilisés à la lutte contre le gaspillage, deviendront des acteurs du changement, tandis que les déchets organiques pourront être valorisés, par exemple par le compostage, au jardin participatif.

En somme, peser les déchets, c'est œuvrer pour une cantine durable, éthique et respectueuse de l'environnement.

Vers des salles municipales écoresponsables

Dans un monde où la transition écologique devient une priorité, la municipalité s'engage à réduire son empreinte écologique et à promouvoir des pratiques durables. Grâce à une série de mesures concrètes, elle entend à la fois économiser de l'énergie et sensibiliser la population, ainsi que les associations locales, aux enjeux environnementaux.

Les actions déjà mises en place

Passage à l'éclairage LED au centre d'accueil

Une mesure concrète pour réduire la consommation d'énergie tout en garantissant un éclairage de qualité. Le passage aux ampoules LED permet une baisse significative de la consommation d'électricité, tout en prolongeant la durée de vie des installations. Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise SDEE pour un coût de 8 193,58 €.

Affichage de sensibilisation et gestes écoresponsables

Des panneaux informatifs ont été installés pour rappeler les bonnes pratiques écologiques. Ces affiches encouragent l'adoption de gestes simples mais efficaces, comme l'extinction des lumières, du chauffage en quittant les salles, ou la gestion rationnelle de l'eau.

Réunion de sensibilisation avec les associations :

La municipalité a organisé une rencontre avec les associations locales afin de, notamment, de partager les bonnes pratiques en matière d'écoresponsabilité. Cet échange a permis de renforcer l'implication des acteurs locaux dans la transition écologique.

Les actions à venir

Installation de la fibre et de la domotique

Avec l'arrivée de la fibre optique et d'un accès Internet haut débit dans nos équipements, nous allons pouvoir mettre en place des solutions de domotique, comme la gestion à distance du chauffage. Cela permettra de mieux contrôler les consommations d'énergie, notamment en s'assurant de la coupure automatique du chauffage lorsqu'il n'est pas nécessaire.

Réducteurs de débit sur les robinets

Dans le cadre de la gestion de l'eau, des réducteurs de débit seront installés sur les robinets des salles municipales, afin de limiter le gaspillage, tout en maintenant un confort d'utilisation.

Minuteries et détecteurs de présence dans les toilettes

Afin de favoriser une gestion optimisée de l'éclairage, des minuteries et des détecteurs de présence seront installés dans les toilettes. Cela permettra d'éteindre automatiquement les lumières lorsque les espaces ne sont pas utilisés, contribuant ainsi à une réduction de la consommation énergétique.



Offrez 2 heures de votre temps pour nettoyer et ramasser les déchets le long de nos routes.



Nos poubelles scannées Comment en est-on arrivé là ?



Le non-respect des consignes de tri des déchets ménagers a des conséquences importantes sur l'environnement et sur le budget collectif.

Les impacts du mauvais tri

Lorsque le contenu du bac jaune n'est pas conforme (déchets en sac, déchets autres que les emballages...), cela entraîne :

- Un impact financier négatif :
 - Coûts de traitement de nos refus de tri (déchets mal triés) qui sont redirigés vers la filière d'incinération : centre de tri, transport et incinération.
 - Diminution de nos soutiens par les éco-organismes.
 - Diminution de nos recettes liées à la reprise des matières.
 - Certaines erreurs de tri ont un impact (parfois grave) sur le process et les équipements du centre de tri : arrêt des chaînes, pannes, incendies, ... Ceci se répercutant inexorablement sur les coûts de traitement.
- Un impact environnemental accru :
 - Réduction de l'efficacité du recyclage, nécessitant une plus grande consommation de ressources naturelles et augmentant les émissions de gaz à effet de serre.
 - Des déchets valorisables qui sont détournés de leurs filières pour être incinérés.

De même, lorsque des déchets recyclables se retrouvent dans le bac noir, ils sont enfouis au lieu d'être valorisés, ce qui constitue également une perte économique et écologique.

Un dispositif pour comprendre et corriger

En 2023, le traitement de nos refus de tri a coûté plus de 66 000 €.

La perte économique liée à la différence de coût de traitement et à la revente de matériaux s'évalue à presque 10 000 € pour cette même année.

Les soutiens des Eco-organismes non perçus sont plus difficiles à calculer, mais pourraient être encore 5 fois plus importants que ce dernier montant.

Pour faire face à ce problème, un dispositif de caméra a été installé sur les camions de collecte. La caméra permet d'analyser le contenu des poubelles collectées et d'établir un bilan précis, sur le respect des consignes de tri.

Le premier bilan, établi en septembre, montre que sur

le territoire de la Communauté de communes, Menetou-Salon figure parmi les plus mauvais élèves en matière de tri sélectif.

Un budget à l'équilibre : chacun doit faire sa part

Le budget annexe des « Ordures Ménagères », géré par la CCTHB, est un budget qui doit être à l'équilibre :

$$\begin{aligned} &\text{Coût global du service} \\ &(\text{collecte, déchetteries, traitement, etc.}) \\ &= \\ &\text{Montant des redevances} \\ &+ \text{Soutien des éco-organismes} \\ &+ \text{Revenus issus de la revente des déchets triés...} \end{aligned}$$

Les mauvaises pratiques de tri génèrent des surcoûts et des pertes financières qui sont obligatoirement répercutés sur le montant de la redevance que payent les habitants.

Adoptons les bonnes pratiques

Pour réduire ces coûts et protéger notre environnement, respectons les consignes de tri ! Et n'oublions pas que le meilleur déchet (et le moins cher !) est celui que l'on ne produit pas ! Chaque geste compte pour limiter les dépenses collectives et valoriser nos déchets.

Pour savoir comment bien trier vos déchets, rendez-vous sur : terresduhautberry.fr/vie-pratique/environnement/tri/ ou contactez le service environnement au 02.48.64.75.75

Vous souhaitez voir comment fonctionne le tri après la collecte de votre bac jaune ?
Vous pouvez visiter le centre de tri Triinc-Paprec situé à Bourges (route des Quatre Vents).
Pour cela, il suffit d'adresser un mail à : visite@triinc.fr

Stéphanie JACQUET
Valérie LAUTH du Service environnement – technique de la Communauté de communes des Terres du Haut Berry

LES ERREURS DE TRI



Centre de tri Triinc-Paprec de Bourges



TOUS LES EMBALLAGES MÉNAGERS SE TRIENT !  Inutile de laver les emballages, il suffit de bien les vider et les séparer.



Sécurité

un engagement pour tous, à la portée de tous

Des documents pour la prévention et la planification

Établis par le maire, le **Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM)** informe les habitants des risques spécifiques à Menetou-Salon, le **Plan Communal de Sauvegarde (PCS)** prépare la commune aux situations d'urgence et organise la protection des administrés.

Élaboré par le directeur des établissements scolaires, le **Plan Particulier de Mise en Sûreté (PPMS)** permet de mettre en place une organisation interne à l'établissement scolaire, assurant ainsi la sécurité des élèves et des personnels, en attendant l'arrivée des secours.

Vous aussi, vous pouvez préparer votre foyer aux situations d'urgence, en élaborant votre **Plan Familial de mise en Sûreté (PFMS)**. Il vous aidera à organiser votre autonomie.

Ensemble, ces dispositifs renforcent notre résilience face aux crises.



Risques majeurs :
Adoptez les bons réflexes



Le DICRIM et le PFMS sont accessibles en ligne sur le site internet de la commune www.menetou-salon.fr, rubrique Vivre à Menetou/Secours/Prévention des risques – ou en mairie.

Localiser et utiliser les défibrillateurs

Des défibrillateurs sont accessibles en permanence, devant la mairie et dans la Résidence Autonomie Louis Jouannin. Ces appareils, automatiques et simples d'utilisation, sont disponibles pour toute personne prête à intervenir en cas d'arrêt cardiaque. Grâce à des instructions vocales, le défibrillateur guide l'utilisateur pour réaliser les gestes qui peuvent sauver des vies.

solidarité

Applications mobiles pour sauver des vies

Staying Alive et **Sauv'Life** sont des services destinés à améliorer la prise en charge des arrêts cardiaques avant l'arrivée des services de secours.

Une fois inscrit sur ces applications, elles vous permettent d'être averties en cas d'arrêt cardiaque à proximité, vous indiquent la localisation de la victime, le défibrillateur le plus proche et vous donnent des instructions.

Staying Alive fournit également des tutoriels sur la reconnaissance d'un arrêt cardiaque, le massage cardiaque et l'utilisation d'un défibrillateur.

Si vous avez quelques notions de secourisme n'hésitez pas une seule seconde, **devenez citoyen sauveur en vous inscrivant sur ces deux applications.**



incendie...), de conseils personnalisés (sécurité, aide pour répondre aux appels d'offres...), de prêt de matériel, de prêt de salle...

Vous profiterez d'un réseau unique dans le département, composé à la fois d'entreprises et de collectivités.

Vous pourrez valoriser votre engagement citoyen grâce à des supports de communication dédiés.

Joindre le Club Employeur :
Service Pérennisation Volontariat et Citoyenneté de la Direction des services d'incendie et de secours
Tél : 02 48 23 47 12
Email : volontariat@sdis18.fr

La sécurité est une démarche collective, et chacun a un rôle à jouer. En s'informant, en se formant et en participant, chaque habitant contribue à une commune plus sûre.

Devenir sapeur-pompier volontaire, accessible à tous

Avec une équipe de 17 sapeurs-pompiers, le Centre de Secours de Menetou-Soulange assure des missions de secours d'urgence aux personnes, de lutte contre les incendies et de protection de l'environnement. En 2023, ce sont 281 interventions qui ont été réalisées à Menetou-Salon et dans ses environs.

S'engager en tant que pompier volontaire, c'est choisir de se mobiliser activement pour les autres. C'est une mission citoyenne qui valorise la solidarité et l'esprit d'équipe, ouverte à toutes celles et ceux qui souhaitent se former et contribuer au bien commun.

Aujourd'hui, **l'équipe a besoin de renfort** pour maintenir la proximité et la réactivité de ses services de secours. Vous hésitez et pensez que ce n'est peut-être pas pour vous ? N'ayez pas de doute, franchissez le pas ! Contactez les sapeurs-pompiers du centre de secours de Menetou-Soulange pour découvrir leur activité et visiter leurs locaux.

Centre d'incendie et de secours de Menetou-Soulange
2 rue du Champ de la Dame – Menetou-Salon

Email : cs.menetou-soulange@sdis18.fr

Vous êtes employeur de sapeurs-pompiers volontaires (SPV) ? Intégrez le Club Employeurs

Employeurs, vous pouvez vous investir en libérant vos salariés SPV pour partir en intervention ou en formation. En contrepartie, vous pourrez bénéficier de formations pour vos salariés dans différents domaines (secourisme,



Balades en terres monestrosaloniennes

Vignes route de Soulangis

Activité chérie des jeunes et des moins jeunes, la randonnée prend ses aises à Menetou-Salon, avec pas moins de six itinéraires balisés. Ceux-ci proposent des kilométrages variables, allant de 2 à 23 km, et permettent d'explorer tous les reliefs de la commune.

Que vous soyez débutants ou randonneurs aguerris, vous trouverez forcément un circuit adapté à votre niveau. Les touristes y trouveront leur compte avec des circuits passant par tous les points d'intérêt (le château, les vignes, l'étang et les nombreux points de vue en chemin). Les locaux pourront découvrir ou redécouvrir leur terroir à travers des circuits mêlant vignoble, forêt et vergers.

En pratique :

Vous retrouverez les différents itinéraires balisés sur le site internet de la commune, mais également en papier (pratique si vous êtes de passage ou si vous n'avez pas de quoi imprimer). La totalité des dépliants se trouvent en accès libre dans une petite boîte métallique au départ des circuits, le long du mur du château, face au centre d'accueil.

En vous promenant, vous rencontrerez plusieurs balisages, ceux de la Communauté de Communes des Terres du Haut Berry (balisage en triangle bleu avec le numéro du parcours) et ceux créés par la commune (une grappe de raisins jaune, ou bleue ou rouge). Un circuit du patrimoine est aussi présent sur la commune. Il s'agit d'une boucle de 2km faisant le tour du bourg et permettant de découvrir l'histoire de la commune. Une extension de ce circuit est en projet pour 2025. À noter également le passage du GR31 sur notre commune. Ce chemin de Grande Randonnée relie Cosne-Cours-sur-Loire (Nièvre) à Ménétréol-sur-Saône dans le nord du département.

Circuit n°19 de la Communauté de Communes : Château de Menetou, niveau Facile :

Ce circuit est balisé par la Communauté de Communes. Deux départs sont possibles : en haut du bourg ou à l'étang communal de Farges. Sans difficulté majeure, il propose plusieurs points de vue sur le bourg (chemin du Prieuré, les Brangers, les Moulons) ainsi qu'un point de vue surplombant les champs et les vignes, avant de s'aventurer dans les vergers, côté Quantilly.

Circuit n°20 de la Communauté de Communes : Étang de Farges, niveau Moyen :

Tout comme le n°19, deux départs sont possibles pour ce

circuit. Celui-ci fait la part belle au vignoble. La liaison bourg/étang est la même que pour le circuit n°19, mais le balisage continue sur l'ancienne ligne de chemin de fer jusqu'à Dionet, avant de remonter sur le coteau, côté Vignoux. Une fois en haut, le randonneur peut profiter de la vue surplombant le vignoble et poursuivre. La fin du parcours est presque entièrement sur route jusqu'au Faucards, avant de s'engager sur le chemin de la Messe pour rejoindre le haut du bourg.

Circuit grappe jaune de la commune :

Ce circuit permet de faire le tour des points d'intérêt du bourg en partant le long du mur du château. La descente vers les terrains de tennis offre une perspective sur le château et ses vignes. Le bas du bourg propose de passer devant deux lavoirs, la mare du vivier et l'église. Le chemin pour rejoindre l'étang de Farges est le même que pour les deux précédents circuits. La boucle par l'étang permet de faire une pause rafraîchissante à mi-parcours, avant de reprendre la ligne de chemin de fer vers l'ancienne gare. La fin du parcours propose un point de vue sur le bourg, en haut du chemin du Prieuré, avant un retour par Fontbertrange.

Circuit grappe bleue de la commune :

Ce circuit, un peu plus long, permet de profiter du vignoble que l'on domine sur la première moitié du parcours, à travers routes et chemins. Une première portion sur l'ancienne ligne de chemin de fer permet de remonter sur le GR31, avant de poursuivre jusqu'aux vergers, côté Quantilly. La route, au niveau des Moulons, offre une vue lointaine du château avant de prendre une deuxième portion de la ligne de chemin de fer longeant l'ancienne gare, et ramenant à l'étang. Il est possible de continuer jusqu'à l'étang ; si on veut faire l'impasse, il suffit de reprendre directement le GR31 sur la gauche pour revenir vers le bourg.

Circuit grappe rouge de la commune :

Ce circuit est le plus long proposé sur la commune. D'une longueur de 23 km, il occupe facilement une demi-journée (ou plus, si on en profite pour faire une pause pique-nique). Il débute par le vignoble (route de Soulangis, Dionet) avant de poursuivre vers les vergers (côté Quantilly). Ensuite, il traverse les champs et la forêt en allant vers Achères, où il passe à proximité de son château d'eau, point culminant de Menetou-Salon. Puis, le retour au village, toujours à travers les bois, emprunte l'ancienne ligne de chemin de fer. Maintenant que nous avons vu ensemble les différentes

opportunités de randonnées sur la commune, vous n'avez plus qu'à chausser vos chaussures et prendre vos bâtons. Et si vous ne souhaitez pas marcher seul, des associations organisent des randonnées au cours de l'année. Rendez-vous dans les pages « agenda » pour connaître les dates. On se retrouve sur les chemins !

Ambre Grégoire

Étang de Farges

Vergers, route de Quantilly

Départ Circuits randonnées et VTT de la communauté de communes

Départ Circuits « Grappe » et boîte à itinéraires

Chemin vers les Migeons

LE CMJ

Suite et... FIN !



Collectif Protocole



Collectif Protocole

De janvier à juin 2024, le conseil municipal des Jeunes exerça ses six derniers mois de mandature en conduisant, grâce à l'accompagnement précieux et très adapté de Baptiste, de riches projets...

- Implantation d'un panneau d'affichage, financé par le budget communal dédié au CMJ, et à l'installation d'une boîte à idées... Ces équipements, situés au niveau du city stade, sont destinés à tous les enfants de la commune... Ils peuvent y glisser leurs idées, leurs suggestions et y afficher ou y lire des informations.

- Réflexion commune autour du projet d'aménagement du bourg avec un temps de travail autour du questionnaire diffusé par la municipalité, une rencontre avec Pascal Gillet, adjoint au maire en charge du développement touristique et économique, balade dans la commune et pour certains, découverte du site du Prieuré.

- Installation des nichoirs réalisés l'année précédente.



Les 3 Mousquetaires

- Belle rencontre artistique avec la découverte du spectacle de jonglerie du Collectif Protocole, lors de sa sortie de résidence sur la place de la mairie.

- Découverte, à la bibliothèque de Menetou-Salon, des « Mots d'cheu nous en Berry », ouvrage collectif réalisé par la Résidence Autonomie Louis Jouannin.

- Organisation complète du spectacle « Les Trois Mousquetaires » de la compagnie AFAG, offert à la population et financé grâce au budget communal dédié au CMJ. Campagne publicitaire, installation des gradins, accueil et placement des spectateurs, mise en place et tenue d'une buvette sans alcool.

Juin 2024... C'est l'heure du bilan...
Le CMJ a été accompagné pendant deux ans par « le Carroi », plus particulièrement par Baptiste...
L'expérience a pu mener à des discussions collectives, à des réflexions sur l'action

publique et à la réalisation de petits projets.
Néanmoins, les jeunes élus expriment souvent une lassitude et surtout une nette préférence pour les parties de foot de fin de séance... S'ils aiment vraiment se retrouver au « Carroi », c'est surtout pour le plaisir de jouer ensemble... Les temps de discussion ou de réflexion nécessaires à la conduite de projets sont nettement moins appréciés...

Plusieurs réunions, au « Carroi », à la mairie en commission enfance/jeunesse avec les conseillers adultes, avec aussi les anciens CMJ du précédent mandat, sont organisées pour tenter d'analyser précisément le dispositif...

Ces jeunes élus de 10 ans, s'ils ont trouvé amusant et captivant de faire campagne et de se faire élire, ils ne se sont pas retrouvés dans les rencontres bimensuelles qui prennent place hors temps scolaire ou périscolaire. S'engager pour deux ans lorsqu'on en a à peine 10, est à l'évidence une projection trop conséquente, et surtout prématurée...

Bref, la mission n'est pas adaptée à la jeunesse de nos candidats de CM1 ou CM2... Les élèves de 6ème ou 5ème, submergés par leurs nouveaux emplois du temps et sollicitations diverses, ne se présentent carrément pas... Le dispositif CMJ n'est pas totalement concluant... Il ne sera pas reconduit, il n'y aura pas d'élections en septembre... Et après le CMJ...

Toutefois, si l'organisation d'un temps pour un « groupe d'élus » a montré ses limites, l'idée de permettre à plusieurs groupes non constitués auparavant, d'avoir un espace et un projet qui leur permettent d'échanger, n'est pas abandonnée.

Vous entendrez très prochainement parler du « plan cabanes », concocté et proposé par « le Carroi »...
Un très bon plan, je vous l'assure...

On a tous rêvé de construire une cabane...

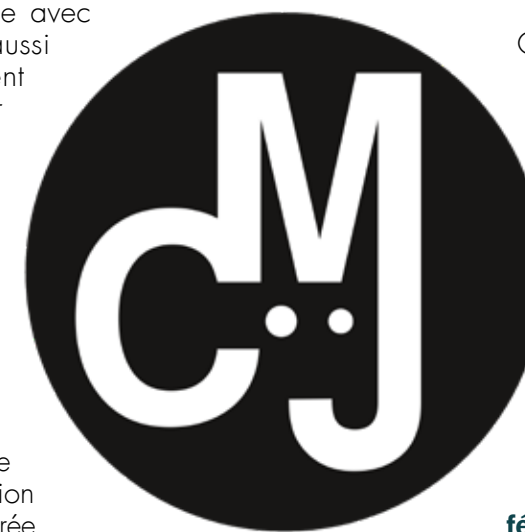
Il faut trouver des matériaux, une main d'œuvre, des conseils...

Plan cabane !

Des rendez-vous pour petits et grands autour des cabanes, des histoires, des techniques... et surtout des rendez-vous libres pour construire une ou plusieurs cabanes au Parc du Prieuré !

**À suivre aux dates suivantes :
samedi 1er février, du 10 au 14 février, samedi 8 mars, du 7 au 11 avril.**

Jacky Delarge



Les 3 Mousquetaires



Les 3 Mousquetaires



InstruiZ & moi

Myrtille Bonnand - Soutien scolaire

InstruiZ & moi avec Myrtille Bonnand

Un établissement de soutien scolaire pour le primaire et le collège au cœur de Menetou-Salon

Une professeure certifiée

Elle a enseigné, guidée et instruit des élèves au sein de plusieurs écoles. Myrtille accompagne les enfants dans leurs apprentissages depuis plus de 11 ans. Cette ancienne maîtresse est animée par un indéniable engagement et est convaincue que son rôle ne s'arrête pas seulement à la transmission d'un savoir. Comment fournir aux enfants les clés nécessaires aux études ? Comment stimuler la confiance en soi ? Comment faire germer le plaisir d'apprendre ? Comprendre ses élèves devient alors primordial aux yeux de cette enseignante. L'envie de croire aux capacités de chacun et de donner une chance aux enfants en difficulté a été la pierre fondatrice d'un projet qui lui tient à cœur : la création de l'établissement de soutien scolaire InstruiZ & moi.

Les bienfaits du soutien scolaire

Si l'amélioration des résultats est le bénéfice le plus apparent du soutien scolaire, les retombées de cet accompagnement dépassent les performances en classe. En effet, le cœur de la démarche de Myrtille est l'épanouissement global de l'enfant ou de l'adolescent. Chaque parcours est personnalisé. L'enseignante instaure un climat bienveillant afin que les élèves puissent exprimer librement leurs interrogations et comprendre leurs erreurs sans appréhension. L'apprentissage doit retrouver du sens pour renforcer les motivations et stimuler la confiance en ses propres capacités.

Apprendre autrement !

Chez InstruiZ & moi, c'est l'enseignante qui s'adapte à la façon d'apprendre de l'élève et non l'inverse. Certains enfants sont plus visuels, d'autres ont besoin de manipuler ou encore de chanter pour retenir une notion. Les problématiques sont multiples et différentes pour chacun : difficultés de concentration, en écriture, en lecture ou en compréhension de la logique mathématique. Autant d'obstacles qui peuvent être de véritables défis face aux apprentissages. L'objectif de Myrtille est de décoder les particularités de votre enfant et de cibler ses besoins afin de lui permettre d'apprendre sereinement et avec plaisir. Pour ce faire, cette ancienne maîtresse crée de nombreux outils et jeux pédagogiques.

Du CP à la 3ème

InstruiZ & moi propose des séances hebdomadaires tout au long de l'année ou ponctuelles lors des vacances scolaires. Elles sont individuelles ou en mini-groupe. Les cours sont dispensés dans la classe à Menetou-Salon ou au domicile de l'élève. Les matières enseignées sont le français, les mathématiques,

l'histoire-géographie et l'anglais. Myrtille aide aussi les enfants à faire leurs devoirs. Des stages de révision sont proposés (pendant les vacances) ainsi que des ateliers pédagogiques (en juillet).

Contacts

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter Myrtille Bonnand par téléphone au 06-52-04-44-37 ou par mail bonnandmyrtille@gmail.com. Vous pouvez la retrouver sur Facebook : InstruiZ&moi ou sur Instagram : instruizetmoi.



Classe

Des liens intergénérationnels

Renforcés à la Résidence Autonomie Louis Jouannin

Depuis mars 2023, la Résidence Autonomie Louis Jouannin à Menetou-Salon a ouvert ses portes à une initiative novatrice : une maison d'assistantes maternelles qui accueille des enfants dans le but de favoriser les liens intergénérationnels. Ce projet, qui allie le bien-être des personnes âgées et l'épanouissement des jeunes enfants, a rapidement pris de l'ampleur et a su séduire les familles aux alentours. L'association « La Maison de Jade et Louis » gère cette structure, grâce aux assistantes maternelles et à des bénévoles.

Au départ, Lanto, une assistante maternelle passionnée, accueillait 2 à 4 enfants par jour. Son engagement et son dévouement ont permis de créer un environnement chaleureux et accueillant. Très vite, l'équipe s'est agrandie avec l'arrivée d'Audrey pour permettre l'accueil de 8 enfants par jour. Cette dynamique a non seulement enrichi l'expérience des enfants, mais a également apporté une nouvelle énergie à la résidence.

Chaque vendredi matin, les enfants et les résidents se retrouvent pour des activités d'échanges animées par Cécile, l'animatrice. Ces moments de partage sont précieux et variés : sorties à Menetou-Salon, médiation animale, ateliers de cuisine et ateliers créatifs, etc... Ces activités permettent aux enfants de découvrir le monde des adultes, tout en offrant aux résidents l'opportunité de transmettre leur savoir-faire et leurs histoires de vie. L'adoption de poules a également permis aux enfants de gagner en responsabilités, et aux aînés de se rappeler de leurs fermes d'antan.

Un des moments forts de cette initiative est le repas convivial partagé chaque mois entre les résidents et les enfants. Ces repas, préparés par la résidence pour les enfants dont les parents le souhaitent, sont l'occasion de tisser des liens, d'échanger des rires et de créer des souvenirs inoubliables. Les sourires échangés autour de la table témoignent de l'impact positif de ces rencontres.

Les bienfaits des liens intergénérationnels sont nombreux. Ils permettent aux enfants d'apprendre le respect, la patience et la solidarité, tout en offrant aux personnes âgées un sentiment de valorisation et de joie. Ces interactions contribuent à briser l'isolement des seniors et à enrichir la vie des plus jeunes, créant ainsi une communauté plus soudée et bienveillante.

La Résidence Autonomie Louis Jouannin et la maison d'assistantes maternelles sont un exemple inspirant de ce que peut être une véritable synergie entre générations. En favorisant ces échanges, nous construisons un avenir où chacun, quel que soit son âge, trouve sa place et s'épanouit.

La Maison de Jade et Louis recherche activement une 3^e assistante maternelle, alors que la structure a une liste d'attente pour l'accueil de nouveaux enfants.

En conclusion, cette initiative à Menetou-Salon est un modèle à suivre pour d'autres établissements. Elle démontre que les liens intergénérationnels ne sont pas seulement bénéfiques, mais essentiels pour le bien-être de notre société. Ensemble, continuons à cultiver ces précieux échanges qui enrichissent nos vies.

Maison d'assistantes maternelles « La Maison de Jade et Louis »

Horaires : du lundi au vendredi, de 8h à 18h

Tél : 07 45 09 27 30

Résidence autonomie « Louis Jouannin »

Tél : 02 48 64 80 98

Email : contact@residencelouisjouannin.fr

Adresse commune : 16 rue du Foyer logements – 18510 MENETOU-SALON





Bibliothèque de Menetou-Salon

Diverses activités et ateliers ont animé la bibliothèque au cours de cette année 2024. Les photos ci-dessous témoignent du succès de ces actions.

Au cours de l'année 2024, nous avons aussi présenté une exposition de Christian VOLTZ « de bric et de broc », suivie d'un atelier sur le même thème avec Sophie ; nous avons accueilli régulièrement les enfants du Réseau des Assistantes Maternelles (RAM), mais aussi les enfants de l'école et les lecteurs de la Résidence Autonomie Louis Jouannin (RALJ), notamment grâce à l'accès possible à la bibliothèque par l'arrière, ce qui évite les marches pour les personnes empêchées, les fauteuils roulants ou les poussettes.

EN 2025

La bibliothèque continue de vous accueillir aux jours et heures habituelles :

- **Lundi de 16 heures à 18 heures**
- **Mercredi de 15 heures à 17 heures**
- **Samedi de 15 heures à 17 heures**

Nous vous rappelons que l'inscription est simple et totalement gratuite pour tous. Chacun de vous peut accéder au portail (www.bibliotheques.terresduberry.fr) pour rechercher un ouvrage, un DVD, un CD... Dans le fonds (1) de la bibliothèque ou dans celui des bibliothèques du réseau. Vous pouvez y faire votre choix et réserver ce que vous avez sélectionné.

Les classes de l'école continueront à venir périodiquement à la bibliothèque emprunter des livres. Les plus petits bénéficieront toujours des temps de lectures animées. Bien évidemment, nous participerons aux différentes animations proposées par le réseau des bibliothèques ; vous en serez informés sur le portail, mais aussi grâce à l'affichage en bibliothèque, sur les panneaux municipaux et les supports numériques Facebook et Panneau Pocket.

(1) le fonds d'une bibliothèque : Ensemble des documents rassemblés dans une bibliothèque.



Atelier Pop Up, animé par Gégé



Depuis janvier 2024, David Bonvot a repris avec passion l'épicerie & bureau de tabac de notre village, ajoutant une dynamique précieuse à la vie locale. En plus d'une ouverture prolongée, notamment le lundi, et d'une récente embauche pour mieux servir les monestrosaloniens, David s'investit activement dans le développement et dans l'amélioration de ce commerce d'utilité publique.

Parmi ses projets, la réorganisation de l'espace du magasin pour offrir un choix enrichi de produits de première nécessité, tout en mettant en valeur des spécialités locales qui rappellent l'authenticité de notre terroir. Les fromages de chèvre et les vins de nos viticulteurs locaux y occupent déjà une place de choix, pour le plus grand plaisir des gourmets.

David souhaite également mettre en place un service de livraison à domicile, en pensant particulièrement aux personnes âgées, seules et/ou malades. Savoir-faire vivre au quotidien un commerce de proximité est la mission que s'est donnée notre épicier. Alors franchissez sa porte et sans hésitation aucune, faites part à cet homme souriant de ce que vous voudriez trouver sur place, afin qu'il réponde du mieux possible à vos attentes. Pour toutes informations complémentaires : Epicerie Le Berry's

4 rue du Commerce - 18510 MENETOU-SALON
Tél : 02 48 64 81 35

Horaires d'ouverture :
Du lundi au samedi : de 7h30 à 12h30 et de 16h00 à 19h00
Dimanche : de 8h30 à 12h30 - Fermé l'après-midi



Bernadette VILLAIN



LE MARCHÉ DE NOËL DE MENETOU A 20 ANS

Les petits ruisseaux font les grandes rivières.

C'est en réalité en 2003 que notre marché de Noël prend sa source, ou plutôt ses sources : d'une part, Marie-Hélène Cousin qui avec d'autres parents anime des équipes de catéchisme, organise avec les enfants des ateliers de bricolage. L'objectif est de créer des décorations de Noël afin de les vendre après la messe, mais vu la quantité et la qualité des objets fabriqués, Marie-Hélène trouve dommage que cela ne soit vendu que sur un très court laps de temps et uniquement aux fidèles de la messe. En un rien de temps et quelques coups de fils, elle parvient à



réunir une dizaine d'exposants qui, pendant quelques heures, se joignent aux enfants bricoleurs... Ce mini marché de Noël a duré très peu de temps et sera bien vite oublié, mais c'est pourtant bien lui qui est à l'origine de celui que nous venons de vivre, 21 ans après !

L'autre source de notre marché de Noël vient des commerçants : en 2003, l'UCAMS (Union des Commerçants et Artisans de Menetou-Salon) voit le jour, avec à sa tête Cyril Pessis, le pharmacien de l'époque. Après le marché de décembre 2003, Cyril fait part à

Marie-Hélène de l'intention qu'avait l'UCAMS d'organiser un marché de Noël. Pas de souci pour que ce soit l'UCAMS qui pilote, pourvu qu'on laisse une place aux enfants du caté et leurs créations. Courant 2004, Cyril se rend compte que ses collègues n'ont pas assez de temps ni de motivation pour organiser un marché de Noël et demande à Marie-Hélène, qu'ensemble, ils s'en occupent. Et c'est parti : on réunit toutes les bonnes volontés et, en décembre 2004, le premier « vrai » marché de Noël voit le jour. Oh bien sûr, rien à voir avec celui d'aujourd'hui : des stands empruntés à droite à gauche, l'électricité bricolée comme on peut et qui saute toutes les 10 minutes... Il y a tout de même 17 façades en bois construites par les bénévoles dans les ateliers de la menuiserie Jacquet, elles sont toujours là aujourd'hui ! Le stand de vin chaud consiste en une simple table, et il fait tellement froid que lorsqu'on fait nettoyage final, l'eau gèle sur la table avant qu'on n'ait eu le temps de l'essuyer ! Mais qu'importe, nous étions tous heureux, et prêts à continuer l'aventure...



Ils ne savaient pas que c'était impossible alors ils l'ont fait.

L'aventure, ça a consisté en quelques idées folles qui, avec la ténacité des uns et le courage des autres sont devenues réalité. Le plus fou a sans doute été de vouloir créer nos propres stands : structures métalliques, bâchées et décorées de façades de bois. Et quand je dis créer, ce n'est pas un vain mot, puisqu'en dehors des bâches de couverture



et d'entourage, tout est conçu et réalisé par les bénévoles de MSEF, association qui voit le jour début 2005. Pour en arriver aux équipements actuels, on a coupé, soudé plus de 4 000 m de tube métallique pour les structures, et bien sûr fabriqué deux remorques pour transporter les différents éléments. On a également coupé, scié, cloué plus de 400 m² de bois pour créer les façades et les planchers, et bien sûr construit un local pour les ranger, celui prêté par la municipalité s'avérant trop exigü ! Et encore, je ne vous parle pas des 3 200 m² de bâches que, certes nous avons achetées, mais qu'il faut essuyer, plier ou rouler, stocker jusqu'au prochain marché de Noël. Que dire aussi des kilomètres de câbles électriques (aucun ne traînant au sol !) et de guirlandes lumineuses, si ce n'est que tout cela est également passé par les mains de dizaines de bénévoles. Toute personne normalement constituée considérerait cela comme impossible... Pourtant les bénévoles de MSEF l'ont fait ! La fortune sourit aux audacieux !



Les audacieux, vous l'aurez compris, ce sont les bénévoles de MSEF ; quant à la fortune, elle est à prendre au sens de « chance ». Nous avons eu la chance de rencontrer plein de personnes qui ont cru en nos entreprises et se sont mises en quatre pour nous aider. Je ne citerai qu'un exemple, celui du bois. À part les planches de coffrage que nous avons achetées pour construire les 17 façades du premier marché, tout le bois utilisé nous a été offert. Les façades proviennent de pins Laricio offerts sur pied par Jean Bord. Ils ont été choisis par Pierre Girard (alias Dimitri), coupés par Alain Lafay, débordés par un voisin de Jean Bord, transportés depuis Orléans par l'entreprise Grond, débités en planches à Menetou par la scierie mobile de Jean-Noël Gapteau pour finalement être travaillés par les bénévoles chez Jean-Marie Jacquet... Les planchers des deux barnums ont été offerts par Swiss Crono... Et pour le vingtième anniversaire Dimitri a ouvert ses ateliers pour que l'on puisse construire, à quelques heures de l'ouverture du marché, deux nouveaux « chapiteaux » avec les croûtes de bois données par Jean-Noël Gapteau. Quand vous boirez un verre de vin chaud sur les « mange-debout », regardez bien ; certains sont en séquoia, et pas n'importe lequel, puisqu'il s'agit des restes de bois de l'atelier de Dimitri, reconstruit après un incendie. Non seulement Dimitri nous a donné ce bois, l'a travaillé pour nous, mais en plus, il nous a remercié de lui permettre d'avoir une belle seconde vie au stand de vin chaud !
Créer des sourires ici et là-bas

Cette vingtième édition du marché de Noël n'aura pas été avare de sourires... Les nombreux bénévoles de MSEF qui se sont dépensés sans compter pour offrir à tous une fête pétillante ont eu « la banane » d'un bout à l'autre, à tel point que, pendant la messe, Marie-Hélène a dit : « vous reconnaîtrez les bénévoles à leur badge, mais plus encore à leur sourire ». Les visiteurs aussi étaient heureux de flâner sur le marché où figuraient quelques nouveautés : des « mange-debout » en forme de sapin, du jus de pomme chaud, des photos retraçant 20 ans d'histoire(s) du marché et de MSEF, une tablette autour du platane, deux boutiques

éphémères place de l'église, un sapin de lumière, des étoiles anniversaire créées par des bénévoles, des gourdes isothermes et des gobelets souvenirs à offrir ou à s'offrir, des bonshommes joyeux dans la haie le long de l'église et un farceur qui a réussi à mettre Denis et Jacky en boîte... Tous sont repartis avec des étoiles plein les yeux.

Les exposants ont été impressionnés par la fréquentation de cette vingtième édition, qui, il est vrai, a battu tous les records. Un grand merci à dame météo qui a eu l'élégance de contenir son crachin dès l'ouverture, pour ne laisser de nouveau couler ses larmes de pluie (mais certainement aussi de joie et d'émotion), que dimanche soir à la fermeture. Dans tous les stands, on avait la pêche ! Les artisans qui découvriraient notre marché de Noël ont été impressionnés. Les autres finissent par s'habituer à nos grains de folie, mais tous nous témoignent leur satisfaction par leurs dons généreux et leurs messages émouvants.

L'association MSEF n'a jamais aussi bien porté son nom puisque le village entier était en fête. Un des objectifs de MSEF est de créer des liens... on peut dire que c'est réussi puisque tout le village est acteur de cette fête : la municipalité, les commerçants, les enfants des écoles, les autres associations locales, et au final tous les monestrosaloniens qui parlent avec fierté de « leur marché de Noël ».

Et les sourires de là-bas ? Ils étaient bien présents tout au long du week-end ! Au cours de la messe, avec une procession représentant les 12 pays où MSEF a agi en 2024, mais également avec des membres des diverses associations qui pilotent ces actions et qui viennent parfois de très loin pour être aux côtés de MSEF : Anne-Marie (Femmes du Sud au Burkina-Faso), Laure et Hafida (Halo d'Espoir au Maroc), Les sœurs de l'Immaculée Conception (CSPS Shalom au Burkina-Faso), Bénédicte et Philippe (Solidarité Laïque du Cher, en Moldavie), Elisabeth et Frédéric (Les Enfants de Yako, au Burkina-Faso), Aurélie (Garlézana Objectif Espoir, en Côte d'Ivoire) et la trentaine de membres de l'association que nous considérons comme notre petite sœur : Soatata (Madagascar). De tous ces sourires que MSEF crée « ici et là-bas », nous aurons l'occasion de reparler l'an prochain, puisqu'en 2025 nous fêterons de nouveau un vingtième anniversaire : celui de l'association MSEF. Alors, à bientôt et, d'ici là... N'oubliez pas de sourire !!!

Denis Cousin



Inauguration de la rue Prince Auguste d'Arenberg

le dimanche 14 avril 2024

Extrait du discours de Denis et Marie-Hélène Cousin, qui, ne pouvant assister à la cérémonie, ont confié leur discours à Jacky Delarge pour qu'il le lise en leur nom :

« ... Devenus guides au château de Menetou-Salon, nous avons peu à peu fait connaissance avec le Prince Auguste d'Arenberg. Bien entendu, nous avons été époustoufflés par les multiples activités politiques et économiques qu'exerçait le Prince au service de son pays et de sa commune. Mais nous avons également été très sensibles à la discrétion et au courage de cet homme que la vie n'a pas épargné. Avec la Princesse Jeanne son épouse, sans jamais se mettre en avant, il a apporté beaucoup au village de Menetou et à ses habitants : une chapelle à notre église, une cloche à notre clocher, la gratuité de la scolarité pour les enfants, une aide alimentaire aux populations dans le besoin, sans compter son influence lors de la replantation de nos vignes suite aux ravages causés par le phylloxera... Et sans doute beaucoup d'autres choses que nous ignorerons à tout jamais, et qu'il a emportées avec lui le 24 janvier 1924, jour de son décès. Cent ans après, il pardonnera sans doute aux monestrosaloniens de mettre en lumière tout ce qu'il a fait dans la discrétion, et de donner son nom à une rue de notre village qui, sans lui, aurait indéniablement aujourd'hui un autre visage ... »

Révélation de la plaque de la rue Prince Auguste d'Arenberg, marquant officiellement le remplacement de la rue du Château.



Petites chroniques monestrosaloniennes

Petite histoire de «Granges»

Ce sont les « Grands Feux » à la Borne et aux environs. Je suis dans l'atelier de Machiko Hagiwara, une amie potière.
Je me trouve avec des visiteurs parisiens fort sympathiques.
« Ah ! Vous habitez Menetou ! ...
Qu'est-ce qu'il y a à Menetou ? »

Avant que j'aie le temps de répondre, ils reprennent :
« Ah, mais oui ! Nous, on connaît les Granges de Menetou ... Quel lieu formidable ! C'est extraordinaire ! »
Eh bien voilà.
La première chose qu'ils connaissent à Menetou ces Parisiens fort sympathiques, ce sont les granges.
Tout le monde connaît les granges de Menetou !
Tout le monde passe aux granges de Menetou !
Et oui !

Quand mes gamins viennent, ils passent forcément voir les granges. Ils vont chercher des chaises, des ustensiles de cuisine, des vêtements pour eux et leurs enfants.
Les ados et les jeunes cherchent aussi des vêtements - très important les vêtements - des bijoux, des livres.
Mes frangines, mes amis, trouvent des meubles, des couvertures, des coussins...
Bref : on trouve tout aux granges.
C'est un passage incontournable.
Tout le monde a une bonne raison de venir pour fouiner, acheter... Ou donner.
Ce n'est pas cher du tout.



D'un autre côté, ça débarrasse des surplus inutilisés. Ça réduit le gaspillage.
Ça réduit l'impact carbone de chacun.
On rencontre des gens.
On rit, on cause.

En plus, on ne vient pas chercher seulement un tablier, un pull, une casserole ou un fauteuil. On vient aussi s'immerger un moment dans une collectivité chaleureuse... Et d'une efficacité redoutable.
Dans les granges, les bénévoles font un travail persévérant, jour après jour, semaine après semaine, année après année... en toute humilité, en toute discrétion et... En toute opiniâtreté.

Parce qu'il en faut du courage et de la persévérance pour « faire tourner les granges ! »
Tout l'argent récupéré, euro après euro, est redistribué intégralement à des associations qui défendent des projets essentiels, précis... Et, suivi de près. Ces associations sont à Menetou, en France et dans le monde entier.
Les besoins étant sans limites, le travail est sans limites aussi.
La vaisselle, les meubles, les vélos... Débordent des abris, comme la vie et les besoins débordent de partout sur terre.
Ça déborde... Ça déborde... Parfois sous la pluie...
Et l'équipe tient le cap bravement, avec constance et bonne humeur.

Devant toute cette belle énergie, je me sens pleine de respect. Je pense à ce héros de Giono, que j'adore : « l'homme qui

plantait des arbres ». Cet homme reboisait tranquillement sa montagne, jour après jour, juste avec « ses petites mains », une tringle de fer et une bonne paire de souliers.
Petit à petit, d'une montagne désertique, il a fait une montagne redevenue vivante et verte.

« Quand je réfléchis qu'un homme seul, réduit à ses simples ressources physiques et morales, a suffi pour faire surgir du désert ce pays de Canaan, je trouve que, malgré tout, la condition humaine est admirable. Mais, quand je fais le compte de tout ce qu'il a fallu de constance dans la grandeur d'âme et d'acharnement dans la générosité pour obtenir ce résultat, je suis pris d'un immense respect pour ce vieux paysan ... » Écrit Giono

Sauf que, dans les granges, il ne s'agit pas d'un homme seul, mais de toute une communauté de gens, très différents les uns des autres. Il s'agit d'une association qui intègre et multiplie les forces et les compétences propres de chaque bénévole.
Eh bien oui : tout le monde connaît les granges de Menetou.
Elles rendent de sacrés services !
Il s'y fait un sacré travail !
Sans compter qu'elles sont un sacré remède à la déprime.
Vive les granges !

Pour finir : une petite dernière a ouvert ses portes en face de l'église, c'est « la grange aux jouets » appelée aussi « la joyeuse recyclerie éphémère ».
Il y souffle l'esprit de Noël : la possibilité de choyer les enfants avec de beaux

jouets, soigneusement sélectionnés, vérifiés et nettoyés.
Et tout ça à peu de frais, dans une ambiance humble et joyeuse.
C'est ce que j'appelle l'esprit de Noël.

Sol Fouchet



Confidences Monestrosaloniennes

Pour briller en fin de soirée dans la société locale

Et si cette année, nous parlions un peu de l'histoire des noms de nos rues et de nos chemins ? Bien souvent, nous les empruntons avec pour idée « ah tiens, celui-ci ou celle-ci se nomme ainsi parce que », et bien ce n'est pas toujours ce que nous pensons...

Avant la démocratisation des moyens de transport, les gens se déplaçaient principalement à pied, et nous marchons dans leurs pas, sans savoir que les chemins et les rues que nous prenons ont des noms significatifs.

Ainsi, si je vous parle du chemin de la Messe ou de la rue des Amours, vous allez me dire « oui, oui, on les connaît ! », mais avez-vous une petite idée de la raison pour laquelle ils ont été dénommés ainsi ?

La rue des Amours pour commencer, cette charmante rue, parallèle à la place de notre cher village, qui relie la route du Remblai à la route de Bourges.

Il y a fort longtemps, à l'époque où le bourg du Haut était séparé du bourg du Bas, les femmes du bourg du Haut l'empruntaient pour aller laver leur linge aux lavoirs de Fontbertrange ou de la route d'Achères (lavoirs toujours présents), et elles en profitaient pour aller rejoindre leurs amoureux, ceci explique pourquoi cette rue a été nommée comme ça ! On se doutait bien qu'il y eût des histoires d'amour là-dessous, mais on ne les aurait pas forcément imaginées autour de bulles de savon.

Le chemin de la Messe maintenant, le nom est parlant en

soit, mais savez-vous où il se trouve ? Il permet de relier les Faucards à l'entrée de la commune route des Aix, et effectivement, il était emprunté par les habitants pour se rendre à la messe les dimanches matin, mais aussi pour aller faire ses courses dans le bourg, puisque celui-ci fourmillait de commerces (nous avons eu à une époque moult épicerie, restaurants, bars, garages, charcuteries, boucheries, boulangeries...), nous avions, par exemple encore 25 commerces et services en 1981.

Et pour finir, la rue du Chat, qu'on imagine nommée comme ça à cause de son homonyme animal, mais non (c'est vrai qu'on en croise peu à cet endroit), c'est en fait un raccourci de « rue du château de la Chaintre ».

Car oui, à la place de la Résidence Autonomie, il y avait, au Moyen-âge, le château de la Chaintre.

Nous avions ainsi deux châteaux à Menetou-Salon.

Préférant le confort du château actuel, le château de la Chaintre fut abandonné, ses pierres ont servi à la reconstruction du village après le grand incendie de 1840.

J'espère vous avoir livré quelques secrets de notre cher village, et je remercie de tout cœur François Jolivet qui m'a donné de son temps, autour d'un café, et qui m'a évoqué ses souvenirs de monestrosalien de naissance.

Marie Ferrier

Chemin de la Messe



Rue des Amours



Rue du Chat



État civil

Ils sont nés

BERTON Noah, Romain le 5 novembre 2024
FAUCONNIER Sen, Yacinthe, Leon le 08 janvier 2024
FILIPPI Nélia le 11 mai 2024
HENSMANS Malo, François, Martin le 10 décembre 2024
LOS CARTESE Ezekiel le 07 juillet 2024
PACTAT Pierre, Lionel le 29 novembre 2024
PERREAU BRUNEAU Auguste, Thierry le 12 décembre 2024
RODRIGUEZ Nina, Valérie, Eline le 08 avril 2024

Ils se sont dit oui

DA SILVA FARIA Laura, Caroline, Monique et PAPIN Sylvain le 15 juin 2024
GUILLAudeau Marine, Nicole, Annie et SEILLIER Séverin, Maurice le 13 juillet 2024
GUYOT Andréa, Lucie, Evelyne, Julia et PILLET Alexandre, Jacques le 05 octobre 2024
ROBIN Sophie, Christine et CHADUC Fabrice le 22 juin 2024
VITRAC Léa, Joëlle et ROGER Quentin, Michel, Bernard le 05 octobre 2024

Ils se sont pacés

OUZÉ Mélanie et BIESSE Jonathan, Jean-François, Jean-Marc le 07 octobre 2024
RUAU Dylan, Michel, Robert, Jean-Jacques et LEFEUVRE Ludivine, Pauline, Véronique, Catherine le 20 avril 2024

Ils nous ont quittés

AGOYER veuve BECCUAU Monique, Ginette le 01 septembre 2024
ANIN Claude, François le 15 mai 2024
AUCOIN divorcée PROST Lucienne le 03 mars 2024
BONGIBAUT René, Daniel le 02 février 2024
BONNET épouse THÉPIN Madeleine, Marie-Thérèse le 11 avril 2024
BRÉBAN veuve WEISBECKER Marie, Antoinette, Félicie le 15 octobre 2024
BRIODE Yves, Aimé le 22 mars 2024
CHAVET Georges le 11 avril 2024
CHOMONT épouse BERNARD Marie-Claude le 04 mars 2024
CLAVIER veuve CHARLES Colette, Odette, Liliane le 14 octobre 2024
CLÉMENT Bernard, Léon, Alexandre le 07 mars 2024
COSSON Jean, Pierre, Raymond le 05 décembre 2024
CROS René, Eugène, Pierre le 29 juin 2024
DEBONNAUD épouse MALLET Martine, Andrée le 18 mars 2024
DELORME Christian, Antoine, Marcel le 24 juillet 2024
FLEURIOT Henri-Bernard le 24 juin 2024
FLOUZAT épouse LECOMPT Nadine, Françoise le 10 novembre 2024
GILLET Michel le 6 février 2024
JOUANIN André le 06 juillet 2024
LÉGER Marcel, René le 20 décembre 2024
MALLET Bernard le 06 avril 2024
MÉREAUX divorcée SUCHECKI Nicole, Georgette le 01 août 2024
PERDON Roger, Daniel, Lucien le 30 janvier 2024
PÉZARD Maurice, René le 02 avril 2024
PODEUR veuve BOUCHARD Lucienne, Jeanne, Marie le 23 septembre 2024
RAVISÉ-GIARD épouse DUCRET Martine, Claudine, Jeanne le 05 janvier 2024
REMANGEON Bernard, René, Robert le 04 novembre 2024
RÉTY épouse LANDRY Andrée, Marie, Thérèse le 26 octobre 2024
TOGNI Charles, Ernest le 28 septembre 2024

Agenda 2025



Janvier	
5	Vœux du maire au Centre d'accueil et en live sur Facebook
15	Rencontre autour de Marcel Bascoulard avec la Compagnie Quasar Quasar, local associatif du Carroi
18	Cyclo Cross de l'Entente cycliste Osmoy-Moulins sur Yèvre
24	«Les nuits de la lecture» à la bibliothèque
26	Fête votive de Saint Paul dans le bourg (messe, vin d'honneur et repas)
29	Cinéma itinérant au Centre d'accueil
Février	
5	Conférence «Géopolitique de l'eau douce et de l'eau salée», par l'Université Populaire, à la Résidence Autonomie
19	Cinéma itinérant au Centre d'accueil
26	Bus numérique
Mars	
3	Ouverture de la buvette à l'étang communal de Farges
8	Ouverture de la pêche à l'étang communal de Farges
9	Carnaval des enfants organisé par La P'tite Tribu à la Résidence Autonomie
14	Spectacle «Nellie Oleson enflamme les années 80», organisé par Bell Fourche City
19	Cinéma itinérant au Centre d'accueil
21	Concert chanson de David Lafore en duo acoustique, local associatif du Carroi
Avril	
5	Nuit du Jeu avec le CCO (Cercle des Compagnons d'Oniros) au centre d'accueil
6	Randonnée pédestre de printemps de Menetou-Salon Animations au caveau
9	Cinéma itinérant au Centre d'accueil
10	Spectacle de cirque «Analogie ou Exil» de la Compagnie Luz, au Centre d'accueil, organisé par le Carroi
26	Marché de Printemps
27	Chasse aux œufs de Pâques au château, organisée par La P'tite Tribu
Mai	
1 ^{er}	Brocante de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Menetou-Soulangis, places et rues du bourg
7	Cinéma itinérant au Centre d'accueil
8	Célébration de la Victoire du 8 mai 1945 au monument aux morts
10	Marche verte « Nettoyons Menetou »
18	Randonnée de La P'tite Tribu
24	Trail des Terres du Haut Berry et Fête du Jeu de MSEF
29	Concours de pétanque de l'Ascension de l'Amicale bouliste à Fontbertrange
Juin	
3 au 15	Tournoi de tennis homologué par le Club de tennis
14	Concours de pétanque « Challenge de l'Amicale bouliste » à Fontbertrange



Tous les samedis matin

Marché

Marché sur la place derrière l'église

Tous les 1^{er} samedi du mois

(sauf en juillet et août)

Soirées jeux

au local du **C.C.O.**
(Cercle des Compagnons d'Oniros)

Le Carroi

Le Carroi vous accueille à leur local associatif et vous propose
« Les P'tits mardis » : Chaque mardi de 17h à 18h30, découverte d'un univers artistique pour les enfants du CP au CM2. Chaque jeudi de 19h à 21h : atelier théâtre adulte.
Vacances d'hiver et d'automne : stages théâtre pour les enfants et ados.
1^{er} semestre 2025 :
« Plan cabane ! ».

Suivez son actualité culturelle tout au long de l'année sur sa page Facebook
Facebook <https://www.facebook.com/assolecarroi> ou sur son site internet www.lecarroi.f



Le marché de Noël a 20 ans !



14	Rando de l'Amicale des sapeurs-pompiers MESO à partir de 16 h
18	Cinéma itinérant au Centre d'accueil
20	Kermesse de l'école au Centre d'accueil et à l'école, rue de la Liberté
22	La brocante des Brangers de l'Association des habitants des Brangers
15 & 16	Festival amérindien et western de Bell Fourche City aux Rappereaux
27 & 29	11ème Festival « À la Rue ! », places du Bourg
Juillet	
14	Grand concours de pétanque de l'Amicale bouliste
14	Célébration de la Fête nationale au monument aux morts et Fête populaire sur les places du village et au stade
19	Marché d'été
Août	
2 au 3	Caves ouvertes de l'Union viticole – Grillades le soir sur la place par Menetou-Salon Animations
3	Brocante de la Résidence Autonomie Louis Jouannin
15 au 16	Granges ouvertes de MSEF
21 au 24	21°BCB - Invasion In Ze Berry
29	L'Apéro des Zéros de MSEF, place du Haut
Septembre	
12	Accueil municipal des nouveaux habitants
14	Foire de Saint Aimé dite aux Melons avec MSEF, rues et places du Haut, caveau et Centre d'accueil
20 au 21	Journées du patrimoine
27	Marche verte « Nettoyons Menetou »
Octobre	
18	Marché d'automne
25	Halloween de La P'tite Tribu au Caveau
Novembre	
11	Célébration de l'Armistice de 1918 au monument aux morts
8 au 9	Salon des Antiquaires de Menetou-Salon Animations et de l'USHMS au Centre d'accueil
16	Super rifles de l'Amicale bouliste au Centre d'accueil
29 au 30	Salon des Artistes et Artisans de Menetou-Salon Animations au Centre d'accueil
Décembre	
6	Repas des Aînés au Centre d'accueil
13 au 14	Village artisanal de Noël avec MSEF sur les places du village
20	Dictée de l'association Défense et Promotion de la Langue Française Délégation du Cher au profit du Téléthon
21	Footing et randonnée pédestre de Noël de l'Amicale des Sapeurs-pompiers MESO
Janvier 2026	
25	Fête votive de Saint Paul dans le bourg (messe, vin d'honneur et repas)



Les associations

Les associations culturelles

Amis du Haut Berry

Président : Mme Pascale CORTET
Adresse : Mairie de Menetou-Salon - 12, rue de la Mairie
Tél. : 06 62 75 10 28
Courriel : adhb18@orange.fr

Association des Amis du Château de MENETOU-SALON

Tél. 02 48 64 80 16
ou 02 48 64 80 54

Association BELL FOURCHE CITY EVENTS

FG RANCH - 2, Les Rappereaux
Tél. : 06 65 29 66 55
Courriel : franck_gilbert@hotmail.com

Chopes et fourchettes

Président : Frédéric FLAUX
Adresse : 102 Le Chézou
Tél. : 06 21 11 43 30
Email : frederic.chopesetfourchettes@gmail.com

Défense et promotion de la langue française

Délégation du Cher (DLF 18)
Président : M. Alain ROBLET
Adresse : 307, Les Thébaulds
Tél. : 06 17 29 12 70
Courriel : dlf.18.cher@gmail.com
Site : www.langue-francaise-cher.fr

La Gare

Président : Mme Marianne CARRIVE
Adresse : 36, rue de la Gare
Tél. : 02 48 64 85 58
Courriel : menuiseriegirard@wanadoo.fr
Site : http://menuiseriegirard.blogspot.com/

Initiatives de Paix

Président : Mme Danielle HRDY
Adresse : 4; Le Portail
Tél. : 02 48 64 59 29
Courriel : danielle.hrdy@gmail.com
Site : forumpaixetsolidarite.wordpress.com

Le Carroi

Co-présidents : Charlotte BLOT, Laurence CHAGNOUX, Evelyne CHERPIN, Bruno HÉLIN, Fabrice HOFFELIN, Xavière METTERY, Claire NICOLEAU, Cécile POUZET, Catherine RENAULT

Adresse : 2A, allée René Blanchard
Tél. : 02 48 57 17 05
Courriel : contact@lecarroi.fr
Site : www.lecarroi.fr

Les associations de loisirs

Cercle des Compagnons d'Oniros (C.C.O.)

Président : M. Nicolas LEBLANC
Adresse : Mairie de Menetou-Salon - 12, rue de la Mairie
Courriel : cercle.oniros@yahoo.fr
Site : http://cercle-oniros.blogspot.fr/
Facebook : Cercle Des Compagnons d'Oniros

Berry Champ de Bataille

Président : M. Matthieu DERET
Adresse : Mairie de Menetou-Salon - 12, rue de la Mairie
Tél. : 06 81 07 47 73
Courriel : matthieu@invasion.world
Site : berrychampdebataille.fr

Syndicat des Propriétaires et chasseurs

Président : M. Claude BLAIN
Adresse : 51, rue de la Gare
Tél. : 02 48 64 83 38
Courriel : claude-blain@orange.fr

Les associations sociales

AMAP du Ô Berry

Présidente : Mme Myrtille BONNAND
Adresse : 2 Bis rue de Paradis
Tél. : 06 30 74 04 96
Courriel : amapoberry@gmail.com

Amicale des Anciens FFI Cher Nord

Président : Mme France PELET
Adresse : Mairie de Menetou-Salon - 12, rue de la Mairie
Tél. : 02 48 67 96 22
Courriel : France.pelet@hotmail.fr ou alain.besson1@gmail.com
Site : http://ffichernord.canalblog.com

Amicale des Sapeurs-Pompiers Menetou-Soulangis

Président : Baptiste JACQUET
Adresse : Centre de secours de Menetou-Soulangis - rue du Champ de la Dame
Tél. : 06 98 38 03 72
Courriel : contact.amicale.meso@gmail.com

Association des habitants des Brangers

Président : M. Félicien BILLAQUOIS
Adresse : Mairie - 12 rue de la Mairie
Tél. : 06 17 90 65 52
Courriel : lesbrangers18@gmail.com

Association d'Aide Sociale de la Résidence Foyer-logements du 3^e Âge

Président : Maud HURÉ
Adresse : Résidence autonomie Louis Jouannin 16, Rue du Foyer Logements
Tél. : 02 48 64 80 98
Courriel : contact@residence-louisjouannin.fr
Site : www.residence-louisjouannin.fr

Club Accueil et Joie de Vivre

Président : Daniel CHOLLET
Adresse : 24, rue du Commerce
Tél. : 06 50 38 18 84
Courriel : ajvmenetou18@orange.fr

La P'tite Tribu de Menetou

Président : Mme Vanessa BERNIGAUD
Adresse : Mairie de Menetou-Salon - 12, rue de la Mairie
Tél. : 06 30 32 86 38
Courriel : la.ptite.tribu.de.menetou@gmail.com

Maison d'assistantes maternelles

« La Maison de Jade et Louis »

Président : Mme Audrey DAMOISEAU
Adresse : Résidence autonomie Louis Jouannin, 16 rue du Foyer Logements
Tél. : 07 45 09 27 30
Courriel : assmatjadeetlouis@gmail.com

Menetou Salon Animations

Président : Mme Odile LAUGERAT
Adresse : Mairie de Menetou-Salon - 12, rue de la Mairie
Tél. : 06 59 79 64 76
Courriel : ms.animations18@hotmail.com

Menetou Salon en Fête (MSEF)

Président : Mme Marie-Hélène COUSIN
Adresse : Mairie de Menetou-Salon - 12, rue de la Mairie
Tél. : 02 48 64 81 71
Courriel : associationmsef@orange.fr

SPPMS18

Sauvegarde du Patrimoine des Pompiers de Menetou-Salon 18
Président : M. Gabriel MUSARD
Adresse : Mairie de Menetou-Salon - 12, rue de la Mairie
Tél. : 06 15 11 42 02
Courriel : sppms18@hotmail.com

UNC

(Union Nationale des Combattants) section de Menetou-Salon

Président : M. Gérard DUPERON
Adresse : 100, Derrière la Forêt
Tél. : 02 48 64 84 02

Les associations sportives

Amicale Bouliste de Menetou-Salon

Président : M. Thierry RAIMBAULT
Adresse : Café du Nord - 7, place de l'Eglise
Tél. : 02 48 64 07 12

Association de Yoga de Menetou-Salon (AYM)

Président : Chantal FILHIOL
Adresse : Mairie de Menetou-Salon, 12, rue de la Mairie
Tél. : 02 48 26 76 41
Courriel : yoga.menetou@gmail.com

Club de Tennis Menetou Salon

Président : Mme Martine RAIMBAULT
Adresse : 214, Les Louis
Tél. : 06 70 28 54 58
Courriel : menetou.salon.tennis@wanadoo.fr

Gymnastique Volontaire

Président : Mme Nicole BARDELOT
Adresse : 6 Davet
Tél. : 06.61.97.66.30

Union Sportive Henrichemont - Menetou Salon

Président : Manu DECONINCK
Adresse : 1, rue de la Mairie - Henrichemont
Tél. : 06 65 40 01 33
Courriel : clubushms@gmail.com

Les associations viticoles

Confrérie de Saint-Paul

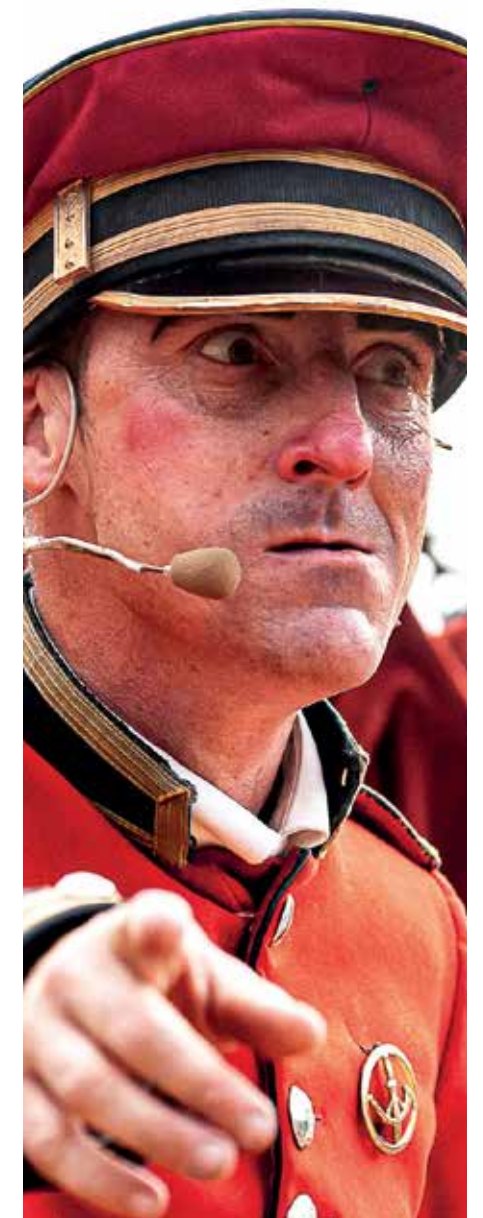
Président : Mme Carole LECLERC
Adresse : 21, Les Faucards
Tél. : 02 48 64 87 72

Ordre des Chevaliers du Paissiau

Grand maître
M. Jean Jacques TEILLER
Adresse : 13, rue de la Gare
Tél. : 02 48 64 80 71
Courriel : domaine-teiller@wanadoo.fr

Union viticole

Président : Francis AUDIOT
Adresse : 21, rue de la Mairie
Tél. : 02 48 64 87 26
Courriel : menetousalon-vins@wanadoo.fr
Site internet : www.vins-centre-loire.com/fr/appellations/menetou-salon/





www.menetou-salon.fr



Recevez la Newsletter



Téléchargez Panneau Pocket et ajoutez Menetou-Salon en favori



www.facebook.com/menetousalon



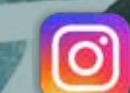
contact.mairie@menetou-salon.fr



Mairie : 02.48.64.81.21



Visualisez la vidéo de promotion de votre commune
www.youtube.com/watch?v=TS3i0h25Le0



www.instagram.com/communedemenetousalon

